



Rapport d'activité 2024



Résonance
leur avenir, notre futur



Pôle Petite Enfance



ÉDITORIAL

Alix Grousset, Directeur

Le 8 octobre 2024, la députée Isabelle Santiago et rapporteure de la commission d'enquête sur les manquements des politiques de protection de l'enfance déclarait : « L'État ne peut pas rester un parent défaillant impunément ». Cette commission, créée en mai 2024 puis reconstituée en octobre suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale, a pour mission d'identifier les manquements actuels de la politique de l'Aide Sociale à l'Enfance, de cibler les défaillances de la gouvernance de cette politique et de faire des recommandations sur les réponses législatives, réglementaires et budgétaires à apporter à la crise que traverse la protection de l'enfance, mais aussi sur l'articulation entre les collectivités territoriales et les services de l'État.

La petite enfance et en particulier les pouponnières sont particulièrement intéressées par les préconisations qui seront établies, Madame Isabelle Santiago recommandant notamment de réviser le décret réglementant les pouponnières datant de

1974 et aujourd'hui « totalement obsolète » selon ses dires.

A ce jour, nos professionnelles ont en charge 5 bébés à chacune de leur prise de poste, et si elles s'attachent à donner tous leurs soins les plus bienveillants aux nourrissons, il n'en demeure pas moins qu'elles ne peuvent malgré toute leur bonne volonté leur accorder à chacun toute l'attention dont ils ont besoin, notamment pour ces enfants souvent porteurs de souffrances, troubles psychiques, carences, etc...

En 2024, notre pouponnière n'a malheureusement pas dérogé au taux de remplissage de 100% constaté depuis plusieurs années dans tous les établissements similaires au notre. Nous ne pouvons qu'être attristés de la perpétuation de cette situation qui n'offre que des conditions défavorables de prise en charge des bébés, et plus largement des enfants confiés par les services de l'ASE, malgré tout le dévouement et la compétence de nos professionnelles.

ACTIVITÉ

La pouponnière-MECS Caroline Binder

Comme les années précédentes, nous ne pouvons que déplorer un taux de remplissage supérieur à 100% de sa capacité d'un agrément de 36 enfants, s'établissant exactement à 109,26% et matérialisant ainsi une offre d'accueil bien inférieure aux besoins de l'ASE. Ainsi, 3,33 enfants supplémentaires sont pris en charge à plein temps

en sus de notre agrément de 36 places. Devant l'afflux des demandes de placement et des besoins de l'ASE, nous avons donc décidé d'accepter ce sureffectif chronique en officialisant ce surcroît d'activité par le financement de 3 places, demandé et accordé par la CeA pour l'année 2024, soit 39 enfants accueillis. La demande de financement

a été renouvelée dans une demande de mesure nouvelle envoyée fin octobre 2024 en vue de la préparation du budget 2025.

Le taux d'occupation fixé par la CeA est de 95% pour les services d'internat et de 97% pour les services en milieu ouvert. Sur cette base, l'activité prévisionnelle est de 5 201 journées pour la pouponnière et de 8 322 journées pour la MECS en tenant compte des 3 places en sureffectif. L'activité réalisée est de 5 535 journées pour la pouponnière et de 8 822 journées pour la MECS, soit une suractivité de 6,5% pour les premiers et 6% pour les seconds. En ne tenant compte que des 36 places de l'agrément, cette suractivité passerait à + 21% pour la MECS. Il est à noter que nous avons refusé l'accueil de 10 bébés sur la seule année 2024. Le critère spatial en est une des raisons mais c'est essentiellement sur le critère qualitatif que ce refus s'opère, nos professionnelles atteignant les capacités maximales de prise en charge des bébés. Nous ne pouvons sacrifier les besoins des uns au bénéfice d'accueils supplémentaires, au risque de les exposer au syndrome de l'hospitalisme.

47 enfants ont été accompagnés cette année, marquant un ralentissement du taux de rotation. La première raison est le fort taux de renouvellement de l'effectif de la pouponnière l'année dernière, la deuxième, l'embolisation des services d'accueil empêchant les réorientations vers d'autres établissements. Nous pouvons ainsi relever que 38% de notre effectif d'enfant est passé hors agrément sur la question de l'âge, 6 enfants ayant plus de 2 ans à la pouponnière et 9 enfants ayant dépassé les 6 ans en MECS. Cet état de fait nous oblige à repenser notre accompagnement en particulier pour la MECS qui accueille dorénavant

des enfants de 8 ans qui n'ont plus les mêmes centres d'intérêt, ni les mêmes besoins.

Seuls 8 arrivées et 9 départs ont été enregistrés. Pour ces derniers, 2 enfants nés sous le secret ont été adoptés, 2 sont repartis au sein de leur famille, et 5 en réorientation vers d'autres établissements du département ou hors département.

La Pouponnière-MECS dispose d'un agrément de 36 places d'internat classique pour enfants âgés de quelques jours à 6 ans. En totalité, 65 enfants ont été accompagnés soit presque le double de notre capacité. En effet, un taux de rotation a été nettement supérieur à l'année dernière, se traduisant par 20 arrivées dont 12 uniquement pour la pouponnière (dont la capacité est de 15 places) et 19 départs. L'activité prévisionnelle est de 12 087 journées pour un réel de 14 025 journées, soit 1 938 journées supplémentaires, ce qui représente un taux de suractivité de 16 %.

Tout comme l'année dernière, 3 enfants nés sous X nous ont été adressés directement depuis la maternité. 1 a été adopté, 1 a été accueilli par son père biologique, 1 est toujours dans nos services.

Au départ de l'établissement : 6 orientations vers un autre établissement, 1 en réorientation interne vers le Pôle Handicap, 5 en famille d'accueil, 1 chez un tiers digne de confiance, 1 adoption, et 5 retours à domicile dont 1 toujours suivi en accueil de jour et 2 en PAD. En cela, nous ne pouvons que déplorer le faible taux des fins de mesures d'accompagnement sur la totalité des départs enregistrés cette année, soit 21 %. Il est à noter que ce taux s'effondre si la levée de toute mesure d'accompagnement est rapprochée du nombre d'enfants suivis cette année par le PPE, soit 4 enfants sur 65, soit un taux de 6%.

Suivi médical/paramédical

L'accompagnement du jeune enfant se matérialise aussi par un suivi sanitaire substantiel. Il a nécessité plus de 1 300 heures aux différents professionnels du PPE pour cette année au profit des 39 enfants présents. Environ 300 visites médicales dont 90 par un spécialiste ont été nécessaires et près de 750 séances de rééducation (orthophonie, kinésithérapie, psychomotricité, orthoptie). 6 enfants et 1 en attente de prise en charge sont suivis par la psychiatrie infanto-juvénile et 6 enfants par le centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP). Enfin, 14 d'entre eux ont une reconnaissance MDPH soit 1 enfant sur 3 accompagné par nos services.



L'accueil de jour

Cette deuxième année en exploitation du service de 10 places a confirmé le besoin de ce type d'accompagnement qui vient en complément de l'internat et du suivi à domicile. La vocation de ce service est d'épauler les parents à domicile et dans nos locaux sur un temps court, 6 mois à 1 an, pour leur permettre d'ajuster certains points relatifs à la parentalité.

L'année 2023 avait été marquée par la montée en puissance de ce nouveau service. L'activité de 1 132 journées réalisées a été triplée cette année avec 3 441 journées effectuées au profit de 21 enfants. Toutes les mesures d'accompagnement ayant pris fin cette année ont été entamées en 2023, à une exception, celles ayant débuté en 2024 étant

toujours en cours fin décembre, soit 10 fins de mesure et 13 nouvelles.

Sur les 10 sorties, 2 l'ont été vers un placement en internat, 4 en suivi à domicile, et 4 fin de mesure.

Un cahier des charges sur les accueils de jour a été élaboré en groupe de travail inter-établissements piloté par l'ASE. La Cheffe de service de notre accueil de jour a participé aux travaux de réflexion et d'élaboration. Ce cahier des charges entrera en fonction au premier trimestre 2025. Il a pour objectif de définir le cadre et le fonctionnement d'un accueil de jour.

Enfin, le service n'a pas encore de solution arrêtée pour sa relocalisation.

FAITS MARQUANTS

Séjours en camps

Cette année, la pouponnière L'Envol et la MECS Les Explorateurs sont partis en séjour.

La Pouponnière L'Envol a choisi de partir en 2 sous-groupes à deux endroits différents pour permettre de proposer un accompagnement plus individuel. Le 1er groupe a opté pour se rendre à « Bol d'air Evasion » du 27 au 30 mai 2024 et l'autre groupe à « Center parcs » en Moselle du 13 au 16 mai 2024. Du côté des Explorateurs (MECS), le groupe s'est

rendu à Corcieux du 17 au 20 juin 2024.

Ce fut un moment où enfants et professionnels ont pu profiter du moment présent en laissant de côté toutes les contraintes du quotidien pour quelques jours.

Balades, activités, restaurants et bien sûr plaisir et convivialité étaient au rendez-vous pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Activités avec les familles

Au-delà des rencontres habituelles pour quelques moments festifs avec les familles (galette des rois, retours des camps, Halloween, Noël, etc.), une raclette et une sortie à Europa Park sont deux dates qui ont particulièrement été appréciées par les enfants, accompagnés de leurs parents. La sortie dans le célèbre parc d'attractions a été rendu possible par l'engagement social auprès des enfants et des familles souffrantes ou vulnérables

d'Europa Park qui fait bénéficier les associations comme les nôtres d'une billetterie gratuite par l'action « cœurs heureux ».

En outre, il est à souligner l'engagement d'un père de famille, comme entraîneur des enfants dans un projet football. Un beau projet qui met en lumière le travail de collaboration et de pair-aidance si important pour les familles accompagnées.

Réorganisation des services

Face aux conditions difficiles rencontrées par nos professionnelles de L'Envol pour accompagner les nourrissons dont elles ont la charge, un desserrement du service de la pouponnière a été décidé en septembre. 4 enfants vont ainsi rejoindre le groupe des Explorateurs début janvier ainsi que 2 professionnelles. Cette réorganisation partielle a pour objectif d'offrir des conditions d'accueil plus favorables aux bébés en attendant

la restructuration tant attendue mais qui n'interviendra vraisemblablement que dans 4 ou 5 ans. Elle a nécessité une refonte des organisations et plannings en concertation avec les professionnels, et quelques investissements complémentaires.

Un travail de précision de certaines fonctions a également été mené par l'encadrement et les professionnelles concernées. Ainsi, le rôle des infirmières a été précisé par une note d'organisation

et le travail des référentes parentalité a été encadré par une fiche de fonction. Ce travail permet de définir clairement les attentes et les responsabilités de chacun, notamment en réponse aux besoins des familles. Les fiches missions permettent aussi aux professionnelles de se rendre compte du travail à effectuer et des compétences repérées chez chacune. C'est une façon de mettre leur travail en avant et de valoriser leurs compétences.

Restructuration du Pôle Petite Enfance

Dans le cadre de la restructuration du pôle, l'ASE a arrêté un nouveau périmètre qui entrera en vigueur lorsque les travaux de restructuration seront terminés. Le Pôle Petite Enfance se transformera ainsi profondément car il sera en charge d'accompagner les enfants de 0 à 18 ans par la création d'un nouveau groupe de vie de 7 à 12 ans et du rattachement de l'actuelle Maison

Saint-Jean située rue Henner à Colmar. La mise en place d'un nouveau poste de référent TSA à compter du 1er janvier 2025 a été également l'occasion de définir cette fonction dans une fiche spécifique de manière à ce que l'ensemble des acteurs soient en capacité de bien cerner les attributions de chacun, favorisant en cela la circulation des informations et la place de chacun pour un meilleur travail partenarial.

Saint-Jean située rue Henner à Colmar.

Un comité de réflexion a été ainsi créé afin de réfléchir aux futurs besoins et 5 réunions thématiques se sont tenues au cours de l'année 2024. Elles aboutissent à la rédaction d'un cahier des charges pour la consultation d'architectes à venir, traduisant une feuille de route éducative en feuille de route architecturale et entrepreneuriale.

Parrainages

Le Pôle Petite Enfance souhaite développer le parrainage des enfants confiés. Grâce au parrainage de proximité, les enfants placés en foyer ou en famille d'accueil peuvent compter sur leur parrain ou marraine de cœur, qui deviennent pour eux des adultes repères. Ils leur apportent aussi une ouverture culturelle et sociale ainsi qu'une attention toute particulière à leurs besoins. Ainsi 4 parrainages ont pu se concrétiser cette année en espérant que ce projet puisse prendre de l'ampleur dans les années à venir.

Réaménagement des locaux

Suite à une opportunité, la Cheffe de service de la Courte Echelle a rejoint l'équipe de Direction du PPE. Par ailleurs, la salle de réunion a bénéficié d'une nouvelle décoration la rendant plus accueillante.



Rencontre entre les enfants du PPE et le Conseil Municipal des Jeunes de Wintzenheim

PROJETS ET PERSPECTIVES

- Mise en place du poste d'Accompagnant des enfants à particularités ;
- Mise en place de la réorganisation partielle de la pouponnière/MECS ;
- Poursuite du projet de restructuration 2029 ;
- Travail sur la QVT ;
- Préparation de l'évaluation externe ;
- Déménagement de l'Accueil de jour ;
- Poursuite des projets des groupes de vie ;
- Consolidation du travail à la parentalité.



10 chemin des Confins, 68124 Logelbach
Tél : 03 89 27 04 01
Email info@resonance.alsace
www.resonance.alsace